

CULTURE, LOI ET SANTE MENTALE.

Dr Michel Horassius

Je suis chargé de traiter devant vous le thème : Culture, Loi et Santé Mentale. Vaste sujet, s'il en est, que le traiter dans le temps aussi court qui m'est imparti, représente une telle gageure, qu'elle permet toute liberté de choix. Liberté, dont j'userai, pour vous proposer de partir de la notion de Santé Mentale, plus familière aux psychiatres, avant d'évoquer certaines interférences avec la Culture et la Loi.

Norbert Sartorius remarquait en 1990 que, dans le monde, depuis une vingtaine d'années, les programmes de santé mentale ont considérablement progressé. De façon très dissemblable, bien sûr, selon le niveau d'évolution économique et sociale des pays considérés.

Pour ne pas me perdre et vous perdre dans cette diversité, je ferais référence principalement aux pays bénéficiant de la culture, dite occidentale, où un certain parallélisme entre les développements culturo-sociaux et ceux de l'appareil de lutte pour la santé mentale, permet des comparaisons plus aisées.

La population mondiale, souffrant d'un trouble ou d'une déficience mentale, est évaluée à environ 120 millions d'individus, nombre qui ne va cesser de croître du fait:

.Du succès, d'abord, de la médecine et de l'augmentation de l'espérance de vie qui est plus sensible, actuellement, pour les handicapés que pour l'ensemble de la population.

.Ensuite, de la complexité croissante de la société qui entraîne une augmentation du nombre des inadaptés.

Tout concourt à faire penser que la dimension mentale de la santé publique est appelée, au 21^e siècle, à un développement privilégié. Si les psychiatres veulent y jouer leur rôle, ils seront tenus de sortir du cadre spécifique du soin aux malades mentaux et de leurs catégories habituelles de pensée, pour mener une réflexion préalable commune, d'abord sur la place de leur discipline dans le champ de la Santé Mentale, ensuite des rapports, de celle-ci, avec le Social, le Culturel et en dernier ressort le Politique. J'espère que mon intervention servira cette réflexion.

Qu'entend-t-on par concept de santé mentale et que recouvre-t-il ? François Cloutier répond d'emblée, qu'aucune définition n'est et ne peut être vraiment satisfaisante. Selon lui, ces difficultés "*tiennent à la notion même d'un concept qui implique, nécessairement, un jugement de valeur. La santé mentale n'a de sens qu'à l'intérieur d'un système socio-culturel qui prévaut dans un milieu donné. D'où la difficulté de reconnaître les signes objectifs universellement acceptables*".

Certaines définitions se fondent sur l'absence de maladie mentale et se heurtent, ainsi, à la conception même de maladie ou bien à la distinction du normal et du pathologique qui, on le sait, est loin d'être établie en psychiatrie.

D'autres définitions font dépendre la santé mentale de critères comme le bien-être, les satisfactions éprouvées, les propensions au bonheur jusqu'à l'aptitude à la satisfaction des désirs. Ces définitions qui en appellent au monde de la subjectivité pèchent par manque de rigueur scientifique.

La démarche de François Cloutier semble la bonne qui propose, sinon une définition, du moins une formulation utilisable de santé mentale : Elle "*correspondrait à un processus dynamique résultant de facteurs biologiques, psychologiques et sociaux en interactions constantes, déterminé sur le plan culturel dans le temps et l'espace, dépendant de conditions plus ou moins favorables personnelles et collectives et reconnaissant certains critères fondés sur l'intégration de la personnalité ainsi que sur les capacités d'affronter les difficultés et de résoudre les problèmes de l'existence*".

Avant d'aller plus loin, un peu d'histoire et quelques chiffres aideront à situer les choses.

Au début du XIX^{ème} siècle, date à laquelle il est convenu, en France, de faire naître la psychiatrie proprement médicale, le champ de la santé mentale n'intéressait que les 5000 personnes placées dans les établissements psychiatriques.

En 1960, à l'acmé du recours à l'hospitalisation, ce ne sont plus 5000, mais 140.000 malades qui sont concernés.

Depuis cette date de 1960, malgré la croissance constante du nombre des demandes, mais grâce à la Politique de Sectorisation qui a permis la mise en place et l'essor des soins extra-hospitaliers, le paysage psychiatrique s'est radicalement transformé.

Sur le plan quantitatif, seulement 70 000 personnes, environ, relèvent d'hospitalisations dont les durées se font de plus en plus courtes, la majorité des soins relevant de la pratique ambulatoire.

Sur le plan qualitatif, l'accroissement de la demande en a transformé la nature et, comme le constate Pierre-François Chanoit, nous sommes loin du petit quota de un à deux millièmes de la population, qui jadis peuplaient les asiles. Maintenant le taux des personnes bénéficiant d'un soin psychiatrique se situe dans une fourchette qui va de 2 à 3,5% des populations.

Mais en France, comme aux Etats-Unis, la demande en santé mentale dépasse largement la réponse psychiatrique. Il est admis que près d'un tiers de la population se plaint d'états pathologiques à répercussion psychique. Il ne s'agit pas d'entités morbides répertoriées par la nosographie traditionnelle des maladies mentales mais d'un ensemble de phénomènes et de conduites à forte composante sociale comme les suicides, les conduites addictives, les comportements antisociaux, les accidents du travail et de la route, les déviances, etc..).

Enfin n'oublions pas, comme le rappelle Y. Pélicier, la valeur métaphorique du vocable "Santé", souvent synonyme de jeunesse, beauté et richesse...Ni non plus la transformation de la demande de certains patients qui, confondant la notion de "bien-être" avec celle de "bonheur", viendront solliciter, du pouvoir irrationnel qu'ils nous prêtent ou de la pharmacopée, la recette des paradis imaginaires.

La psychiatrie, en quelque sorte victime de son succès, se trouve, ainsi projetée, dans le cadre beaucoup plus large de la santé mentale et de la santé publique et se voit ainsi menacée, d'écartèlement entre, d'un côté, la demande d'un champ social qui ne cesse de grandir et de l'autre, la sollicitation de la part des autres disciplines médicales, de plus en plus sensibilisées aux répercussions psychiques des affections somatiques.

Personne, déjà, ne peut actuellement prétendre maîtriser l'ensemble du champ des connaissances et des pratiques psychiatriques qui a tendance à se morceler en territoires de spécialisation, devenant autant d'espaces d'isolation et d'incommunicabilité.

Pourtant la promotion de la santé mentale et son expansion dans le champ, plus large, de la santé publique exigent, des psychiatres, d'élaborer des conceptions générales et, notamment, un langage commun suffisamment clair pour être entendus, en premier lieu, des autres travailleurs de la santé mentale qui sont nos partenaires naturels dans cette entreprise et en second lieu, de la communauté sociale et de ses représentants.

Venons en maintenant à la Culture: Selon Charles Morazé, le mot culture a été l'objet, à travers l'histoire, d'un transfert de sens. IL est passé de la signification originare de culture de la terre à la désignation, plus restrictive, de culture des choses de l'esprit. C'est à la Renaissance, moment de référence à l'Antiquité, que ce sens intellectuel de culture de l'esprit aurait prévalu. Apparaît alors, pour Charles Morazé : *"la notion d'une connaissance formatrice de personnes cultivées, fusse au détriment de la soumission aux leçons dont l'Eglise s'était constituée la dépositaire et la responsable face à Dieu."*

Ce sens étroit du terme qui ne se réfère qu'à l'esprit devait être réintégré tôt ou tard dans le tout de la culture, au sens large du sens, celui que retient Tylor, en 1871, quand il définit la culture comme un *"ensemble complexe incluant les savoirs, les croyances, l'art, les moeurs, le droit, les coutumes ainsi que toutes dispositions ou usages acquis par l'homme en société"*.

Klukhon, y ajoutant ce qui constitue une caractéristique fondamentale de la culture : sa transmissibilité, propose comme définition : *"des valeurs et des idéaux qui sont reproduits dans les processus de socialisation de l'enfant"*.

Si l'on se réfère à la définition de Tylor, la culture représente, tout ce qui est acquis et produit par l'homme, par opposition à son environnement naturel.

Ce qui est valable pour l'histoire humaine l'est également pour celle de l'individu. Le but du processus ontologique étant de transformer "l'être de Nature" qu'est l'homme à son origine, en "être de Culture", ayant accès au langage, à l'ordre symbolique, au travail de la pensée, bref, à l'exercice de la liberté et de la dignité humaine.

Depuis la naissance de sa vie psychique et, même, tout au long de son existence,

l'homme est confronté à une suite continuelle de choix, donc de sacrifices, de deuils et de renoncements, imposés à la vie pulsionnelle naturelle autant par les interdictions surmoïques intériorisées que par les interdits éducatifs et les contraintes sociales.

La construction du moi d'un individu est donc un processus dialectique permanent entre sa Nature et sa Culture. Culture que l'on peut considérer avec Michel Tousignant, comme "*un réseau de signification, une grille de lecture, appliquée aux événements quotidiens ainsi qu'une idéologie, qui préside à l'organisation des faits sociaux*".

Ainsi, ce processus dialectique entre Nature et Culture est par nature conflictuel et générateur d'organisations mentales fragiles car construites sur l'équilibre instable des dynamismes psychiques antagonistes, sensibles donc aux assauts de la réalité et menacées par les régressions et les décompensations.

La maladie mentale vient ainsi occuper une place singulière entre phénomène de Nature et phénomène de Culture au point que le risque de la folie s'inscrit à la fois dans l'être et la vérité de chaque individu. Jacques Lacan a écrit à propos de l'homme: "*Loin donc que la folie soit le fait contingent des fragilités de son organisme, elle est la virtualité permanente d'une faille ouverte dans son essence*" et il ajoute: "*l'être de l'homme, non seulement ne peut être compris sans la folie, mais il ne serait pas l'être de l'homme s'il ne portait en lui la foliecomme une limite de sa liberté*".

Rien n'est acquis définitivement à l'homme. l'accession à l'ordre symbolique n'impose pas le règne de la Rationalité. Que surviennent la frustration, l'envie, la peur et la pensée magique est prête à reprendre l'ascendant, sans qu'il soit pour autant parlé de manifestation pathologique. Nous entrons là dans le monde des croyances, des religions et de leurs outrances: les fanatismes et les intégrismes.

Le phénomène culturel, à la fois acquisition et partage des valeurs socialement reconnues par le groupe est, certes, un facteur déterminant du développement de la personnalité, mais, intériorisé, intégré il joue également un rôle défensif de première importance pour l'individu en état de désarroi psychique qui peut faire appel, grâce à la médiation de leurs valeurs communes, à l'aide du groupe humain auquel il appartient.

Mais il ne peut pas le faire pour toutes les formes de désarroi psychique. leur prise en compte dépendant de l'adéquation de leur mode d'expression avec les données psycho-culturelles de ce groupe.

C'est ainsi que les ethnopsychiatres tendent à différencier "les folies culturo-plastiques" et "les folies privées :

-Les premières, selon Georges Devereux, "les folies culturo-plastiques" ou sensible à la culture, étant des façons "normales" d'être fou. Lesquelles, ne mettant pas en danger l'équilibre psychique et les valeurs du groupe social, peuvent être entendues, reçues par lui et même traitées collectivement, selon l'exemple de certaines sociétés traditionnelles.

-Les secondes, les "folies privées" ou non partageables, les "façons anormales d'être fou" qui, hermétiques et, par là même, inquiétantes pour le groupe social, le mettent en danger et suscitent des processus de rejet .

A la lecture de ces phénomènes que décrivent les ethnopsychiatres, on ne peut ne pas évoquer l'opposition traditionnelle entre Névrose et Psychose , avec pour cette dernière, la Psychose, l'hermétisme du sens et l'écho d'angoisse suscité chez autrui. Écho d'angoisse générateur d'un rejet, de sa part, de celui qui le met en difficulté et d'un refus de prise de conscience du risque que lui fait porter sa propre fragilité intérieure.

Là, s'origine la tentation de traiter la maladie mentale comme un accident extérieur, aussi bien au niveau de son explication, que de son abord thérapeutique. Le traumatisme ou l'évènement étant moins inquiétant, comme facteur causal, que le conflit psychique intériorisé et le recours au médicament moins impliquant que l'abord psychothérapeutique.

Ce qui vaut pour l'individu vaut également pour le groupe humain. L'état des moeurs et celui de la Santé Mentale des sociétés dépendent du maintien d'un équilibre satisfaisant entre les valeurs essentielles éthiques et culturelles du groupe. et le mode d'organisation sociale et économique. Selon les sociologues, il semblerait que cet équilibre est de plus difficile à maintenir et il est vrai que chacun d'entre nous peut être sensible au décalage progressif qui s'installe entre des valeurs de civilisation dominantes dont le rythme d'évolution est contraint par la lenteur du nécessaire processus d'intériorisation psychologique et une mutation sociale brutale, soumise aux avancées scientifiques et technologiques de tous ordres.

Le sociologue Jean Poirier a parlé pour notre civilisation d'une "Dysculturation" qui serait la *"conséquence d'effets pervers de ces avancées du progrès mal assimilées et au rythme trop précipité"*.

Sans doute, cette "Dysculturation" passagère peut elle être considérée comme une étape nécessaire ou un tribut exigé par le progrès de notre civilisation. Mais ses origines et ses conséquences, intéressent les responsables de l'équilibre mental des individus et des communautés.

L'accélération du progrès scientifique et technologique, avec en corollaire, la généralisation synchronique des changements rendue possible par l'expansion des médias de base (où le transistor n'a t'il pas encore pénétré?) favoriserait un état d'hétéroculture caractérisé par la coexistence de deux matrices culturelles : la tradition et la modernité.

A cette opposition historique, il faut ajouter le brassage des populations, phénomène positif ou non, selon les points de vue, mais qui vient renforcer les disparités d'origine ethnique au sein des sociétés multiculturelles où, comme le rappelle Jean-Claude Scotto : *" les clivages sociaux se traduisent, chez les individus les plus vulnérables, par des difficultés identificatoires voire des désastres identitaires."*

Malgré la lenteur d'évolution des Cultures, leur rythme de changement s'accélère, aujourd'hui, sous l'influence du progrès scientifique et technique et des mutations socio-économiques qui en sont la conséquence. Le temps serait passé des existences vécues au sein des mêmes références morales et conceptuelles. Pour Jean Poirier: *"tout individu doit s'attendre, maintenant, à vivre, au cours de son existence des changements culturels profonds ainsi que des remises en question, de plus en plus rapprochées, des acquis des différentes discipline, C'est la fin des permanences et des certitudes"*.

Toujours pour lui, l'une des innovations les plus significatives de la post-modernité est l'émergence de l'individualisme vrai : *"la personne l'emporte sur le personnage social"*.

Prenant l'exemple de la famille et des profonds changements relationnels entre parents et enfants, il souligne avec humour: *" que les générations , nées entre la fin des deux guerres mondiales, auront réalisé ce paradoxe : elles ont obéi à leurs parents et obéi à leurs enfants"*.

L'autonomisation des jeunes adultes relèverait, entre autres facteurs, de ce processus de personnalisation qui les pousseraient à se détourner des messages de la famille et de la société, au profit des " nouvelles écoles de la vie" que sont les médias (télévisions et radio) ainsi que les bandes de camarades .

Du fait des nouvelles données sociales, des valeurs ancestrales sont remises en question. Tel que le travail, par exemple. Il est en train de perdre son caractère d'obligation naturelle, du fait qu'il n'y en a pas et qu'il n'y en aura plus pour tout le monde. On se trouve en présence non pas d'un seul problème de mutation économique, mais de celui d'un changement profond et nécessaire de mentalité, tant cette notion de travail est consubstantielle à celle de morale et de légitimité sociale.

Une autre tendance intéresse directement la psychiatrie : celle de la "Permissivité" sociale grandissante qui, dépassant la simple et traditionnelle attitude d'exclusion, vis à vis des différents types de déviants, tendrait à leur reconnaître un statut social spécifique. Cette tendance d'esprit a déjà profité à la réhabilitation sociale de nos patients. Il nous appartient de nous en aider, plus encore, pour atteindre à une véritable acceptation sociale des malades et de la maladie mentale.

Malgré l'ampleur du phénomène de Dysculturation et de ses aspects négatifs, Jean Poirier veut le voir comme un phénomène positif, témoin et conséquence d'une crise de croissance de notre civilisation: la mutation post-moderne que nous sommes en train de vivre, qu'il considère comme l'état de progrès le plus avancé auquel est parvenu l'humanité.

Mais certains, cependant, ne partagent pas cet optimisme qui pensent, que nous atteignons, actuellement, un palier à partir duquel nous ne pouvons plus assurer à nos descendants l'espoir d'une amélioration continue de leurs conditions d'existence. Sans parler de ceux qui redoutent, qu'en l'absence d'un contrôle du progrès, ce n'est pas seulement la Santé Mentale mais la Santé tout court et l'existence même de l'humanité qui sont mises en cause par épuisement de la notre milieu naturel. Pour Lester R. Brown :*"la guerre entre l'Homme et la Terre est d'ores et déjà engagée"*. Et notre salut ne peut dépendre que du renversement culturel qui saura nous faire privilégier la sauvegarde de la Nature, à la satisfaction de nos intérêts particuliers.

M'étant étendu, sans doute exagérément, sur l'aspect culturel des chose, je serai bref sur la Loi. Celle-ci, du reste, la Loi appartenant a la Culture, le monde juridique n'échappe pas, non plus,

à la complexification de notre époque .L' "angoisse historique" se serait emparée des juristes devant l'inflation des lois et des réglementations. "Le XIXème siècle" nous dit, l'un d'eux, Jean Carbonnier " a substitué: à la loi qui n'était, pour l'ordinaire, que la mise en forme de coutumes ancestrales un système juridique libéral et individualiste, mais socialisant et réglementaire".

Les textes juridiques consacrés à la défense de la Santé publique illustrent bien ce propos:

D'un côté, touchant l'ensemble des domaines de notre organisation sociale, ils découragent toute ambition d'élaborer une loi-cadre spécifique de la Santé Mentale.

De l'autre, comme le démontrent les différents textes législatifs promulgués dans le domaine de la psychiatrie ces dernières années en France, ils vont dans le sens d'un respect plus affirmé des individus, de leurs besoins et de leur intégration sociale, bien qu'il reste encore des progrès à faire concernant la législation des soins sous contrainte, où la crainte de la maladie mentale peut glisser à la suspicion envers ceux qui ont mission de la soigner.

Cette montée de l'individualisme, soulignée par les juristes, est reconnue comme une tendance générale d'évolution de l'esprit de nos sociétés.

Dans le domaine de la Santé Mentale, beaucoup d'approches théoriques ainsi que de nombreux protocoles thérapeutiques, tiennent de plus en plus compte du facteur "Personnalité" des sujets.

Bien qu'engendrant encore plus de complexité, cet individualisme, loin d'être un simple repli égoïste ou narcissique sur soi-même, serait, plutôt, un processus de " Personnalisation " par lequel l'individu accède à une conscience claire de lui-même et agit en conséquence, assurant son autonomie, son autorité et sa responsabilité.

Ce vaste mouvement de Personnalisation, est le fruit de ce que le philosophe Luc Ferry appelle " l'Humanisation du Divin" qui depuis le XVIIIème siècle remet en question, au nom de la liberté de conscience, le recours aux différentes autorités extérieures à l'homme et aux divers communitarismes. " Aux transcendances verticales de jadis, Dieu, la Patrie, la Révolution , s'oppose de plus en plus celle, horizontale, des simples humains ". Nous serions en train de vivre, toujours selon Luc Ferry, une sorte de "Divination de l'Humain". Mais devenir "Homme-Dieu" ou, simplement, un être humain de plus en plus responsable de son destin, peut coûter cher à notre équilibre mental.

BIBLIOGRAPHIE

- BROWN L.R. La guerre entre l'homme et la terre est d'ores et déjà engagée. Entretien. LE MONDE. 27 Février 1996.
- CARBONNIER J. Flexible Droit . Edit. L.G.D.S. Paris 1995.
- CHANOIT P.F. De la psychiatrie à la Santé Publique". Exposé présenté à la journée du Collège de France sur l'avenir de la Santé Mentale. Paris Janvier 1996.
- CHANOIT P.F., LERMUREAUX C. Sociogénèse des troubles mentaux - EMC. (Paris France) psychiatrie, 37.876.A.60 1995. (7 pages).
- CLOUTIER F. La notion de Santé Mentale: explicitation et critique. Dans "La psychiatrie à l'heure de la Santé Mentale", sous la direction de P.F. Chanoit et de J. de Verbizier. Edit. Eres. 1994. pp. 21 à 33.
- DECOUFLÉ A. C. Les Mœurs de Demain, dans " Histoire des Mœurs " tome III, volume publié sous la direction de J. Poirier. Ed. La Pléiade, pp. 129 à 176.
- DEVEREUX G. Essais d'ethno-psychiatrie générale. Gallimard. Paris 1970.
- FERRY L. L'Homme-Dieu. Ed. Grasset. 1996.
- LACAN J. Prolégomènes à tout traitement possible de la psychose. Dans

“Écrits”. Ed. du Seuil, Paris, 1972 , pp. 557-560.

LACAN J. Propos sur la causalité psychique . Dans” Écrits”. Ed. du Seuil, Paris, 1972, p. 176.

LINTON R. Les fondements culturels de la personnalité. Ed. Dunod, 1968.

MORAZE CH. Cultures et Civilisations. Dans “Histoire des moeurs” tome III, volume publié sous la direction de J. Poirier. Ed. La Pléiade, pp. 1521 à 1550.

PÉLICIER Y. La Santé une Urgence. Dans “ La psychiatrie à l'heure de la Santé Mentale”, sous la direction de P.F. Chanoit et J. de Verbizier. Edit. Eres. 1994. pp. 37 à 40.

POIRIER J. De la tradition à la Post-Modernité. la machine à civiliser. Dans “Histoire des moeurs” tome III, volume publié sous la direction de J. Poirier. Ed. La Pléiade, pp. 1551 à 1615.

SARTORIUS N. Tentatives de projet de santé mentale dans différents pays- Éditions Techniques -E.M.C. (Paris, France), Psychiatrie, 37960 A 25, 1991, 4 p.

SCOTTO J.C. Les perspectives de la psychiatrie générale. Exposé présenté à la journée du Collège de France sur l'Avenir de la santé mentale. Paris, Janvier 1996.

TOUSIGNANT M. Les origines sociales et culturelles des troubles psychologiques. Collection psychiatrie ouverte. PUF. 1992.

*

*

*